

IRA et Licence 3 : choix de matières cohérentes.

Par **kasiadanslesetoiles**, le **08/07/2011** à **22:39**

Bonjour,

J'aurai aimé trouver une personne ayant passé un concours administratif tel que l'IRA pour m'aider dans le choix de mes matières de L3 :

Au S5 Unité 14, il faut choisir 2 matières parmi :

- Aménagement du territoire et institutions territoriales.
- Droit commercial.
- Droit des Libertés Fondamentales.
- Droit International public.
- Droit Social.

Au S5 Unité 15, il faut choisir 2 matières parmi :

- Droit Constitutionnel.
- Droit Fiscal.
- Droit Judiciaire.
- Histoire des institutions Européennes.

Au S6 Unité 17, il faut choisir 2 matières parmi :

- Droit communautaire et Européen.
- Droit de l'Urbanisme.
- Droit international économique.
- Droit social (2).
- Histoire des idées politiques.
- Procédure Pénale.
- Théorie générale des sociétés et des groupements.

Au S6 Unité 18, il faut choisir 2 matières parmi :

- Comptabilité générale.
- Contentieux administratif et procédure administrative.
- Contentieux fiscal.
- Droit comparé.
- Histoire des institutions administratives.

Donc voilà, de manière générale, J'ai une matière qui me plait par Unité, Jamais deux (une à l'oral et une à l'écrit en plus), alors J'aurai besoin d'aide pour faire un cursus cohérent. Sinon, si ça peut aider quelqu'un, Je suis à la Fac de Troyes !

Merci d'avance !  image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **08/07/2011** à **23:43**

Je vais partir du principe que tu ne vises que les concours administratifs et que de ce fait, ton choix de matières n'est que fonction de ces concours. Je n'ai pas passé de concours administratifs mais j'en connais qui en ont réussi via des prépas style l'Ipag à Strasbourg. Les matières "culture G" sont très importantes. Je dirais donc à vue de nez:

U14

- Aménagement du territoire et institutions territoriales.
- Droit International public

U15

- Droit constitutionnel
- Histoire des institutions Européennes

U17

- Droit communautaire et Européen.
- Histoire des idées politiques.

U18

- Histoire des institutions administratives/Comptabilité générale
- Contentieux administratif et procédure administrative.

Je n'ai pas passé de concours administratifs mais j'en connais qui en ont réussi via des prépas style l'Ipag à Strasbourg. Les matières "culture G" sont très importantes.

Par **Rinema62**, le **09/07/2011** à **11:21**

J'aimerais également passer le concours des IRA, mais je trouve les matières proposées par ta FAC assez différentes de celles proposées par la mienne, vous avez l'air d'en avoir plus aussi. J'ai également mis un message de façon à obtenir des conseils pour choisir mes matières.

Vous ne faites plus de droit administratif et de droit civil ? Est ce que tu penses que ne pas choisir le droit civil à l'écrit (chez nous nous sommes obligés de le prendre au moins à l'oral) peut être un obstacle pour les IRA ?